PROGRAMME DE FORMATION — NIVEAU 2 · INTRA-ENTREPRISE

L'IA au service de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Confidentialité et charte IA, analyse des consultations, pilotage des intervenants, assistants IA

4 h	10 max	OPCO	4,45/5
DE FORMATION	PARTICIPANTS	SELON ÉLIGIBILITÉ	SATISFACTION

Informations pratiques

Date	À planifier avec l'entreprise
Horaires	4 h — demi-journée matin 9h00 – 13h00 ou après-midi 13h30 – 17h30
Lieu	Présentiel — dans les locaux de l'entreprise (Île-de-France)
Formatrice	Laure OLIVIÉ — formatrice IA spécialisée BTP, 7 ans d'expérience dans le BTP
Public	Ingénieurs, chefs de projet et chargés d'opération des structures d'assistance à maîtrise d'ouvrage : AMO, conduite d'opération, programmation, maîtrise d'ouvrage déléguée
Prérequis	Aisance avec les outils numériques courants. Aucun prérequis en IA. Abonnement ChatGPT Plus ou Claude Pro (ou offre Team / Entreprise) actif sur le poste de chaque participant — un des deux suffit, les deux outils sont présentés en atelier ; non inclus, à la charge de l'entreprise ; ordinateur portable. Si l'entreprise utilise Microsoft 365 : accès aux connecteurs (Outlook, SharePoint / OneDrive, Teams) validé par l'administrateur informatique avant la session. Consultations et dossiers d'opération réels apportés par les participants (anonymisés si besoin).
Modalité	Action de formation au sens de l'art. L6313-1 du Code du travail — intra-entreprise — 100 % présentiel — 70 % pratique / 30 % théorie
Modalités d'accès	Entretien d'analyse du besoin → devis et programme adapté à vos opérations → convention signée → convocation. Un questionnaire de

	positionnement et un recueil des attentes sont adressés à chaque participant avant la session.
Délais d'accès	15 jours calendaires minimum avant le démarrage (délai d'instruction OPCO), sous réserve des disponibilités ; date confirmée à la signature de la convention.
Tarif	Intra-entreprise : 1 200 € HT la session de 4 h (forfait groupe, jusqu'à 10 participants) — exonération de TVA, art. 261-4-4°-a du CGI. Prise en charge OPCO selon éligibilité (Constructys, Atlas, OPCO EP…) — sans subrogation : règlement à OFC puis remboursement par l'OPCO.
Contact	contact@laureolivie.fr · 06 95 66 18 18 · www.laureolivie.fr

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques de l'IA générative et appliquer les règles de confidentialité aux données des consultations et des opérations
- Appliquer une charte de bonnes pratiques IA dans son usage quotidien
- Choisir entre ChatGPT et Claude selon l'usage et utiliser leurs fonctionnalités utiles à l'AMO (Projets, Skills, connecteurs)
- Analyser une consultation et préparer un rapport d'analyse des offres sourcé (MOE, entreprises, contrôleur technique, CSPS)
- Structurer le suivi des intervenants et le reporting au maître d'ouvrage
- Créer et fiabiliser un assistant IA (ChatGPT ou Claude) pour une tâche récurrente de son poste

L'IA prépare et structure. Le professionnel contrôle et valide.

Programme détaillé — 4 h

MODULE 1 — Confidentialité des données, risques de l'IA et charte de bonnes pratiques — 45 min

Les risques de l'IA générative

- Hallucinations, références inventées, erreurs de calcul et de lecture de tableaux
- Biais, sur-confiance, dépendance à l'outil ; propriété des contenus produits
- Responsabilité : l'IA ne valide ni une offre, ni une conformité, ni une décision du maître d'ouvrage

Confidentialité des données d'opération

- Offres des candidats, prix, données du maître d'ouvrage : secret des affaires et confidentialité des consultations
- Données personnelles (RGPD) : anonymiser avant de confier un document
- Paramètres de confidentialité de ChatGPT et de Claude : usage des données pour l'entraînement, offres individuelles ou d'équipe

Cadre réglementaire et charte

- AI Act : obligation de maîtrise de l'IA (art. 4 du règlement UE 2024/1689) — former, tracer, superviser
- Charte de bonnes pratiques IA : usages autorisés, données interdites, vérification, traçabilité
- Définir ce que l'assistant ne fait jamais : valider une offre, conclure à une conformité, traiter des données non anonymisées

→ **Livrable :** Modèle de charte de bonnes pratiques IA, à adapter et valider par la direction de l'entreprise + check-list « avant d'envoyer un document à l'IA ».

MODULE 2 — ChatGPT ou Claude : choisir et prendre en main son outil — 30 min

Choisir son outil

- Forces de chacun pour l'AMO : documents longs, rigueur d'analyse, rédaction, recherche
- Comparaison de ChatGPT et Claude sur une même tâche de consultation

Les fonctionnalités utiles à l'AMO

- ChatGPT : Projets, GPTs personnalisés, Canvas, mémoire ; Claude : Projets, Artifacts
- Skills : enregistrer une méthode de travail réutilisable (analyse d'offre, revue de livrable, CR)
- Connecteurs Microsoft 365 de ChatGPT et de Claude : Outlook, SharePoint / OneDrive, Teams — accès aux documents de l'opération, sous les règles de la charte IA
- Analyse de documents longs (DCE, offres, rapports) ; limites de contexte et bonnes pratiques

Bien formuler ses demandes

- Méthode CRAFT : Contexte – Rôle – Action – Format – Ton
- Itérer, challenger l'IA et exiger les sources (pièce, article, page)

Assistant ou Skill : quelle différence ?

- Assistant (GPT personnalisé ou Projet Claude) : l'espace de travail d'un domaine — rôle, instructions CRAFT, règles de la charte, documents de l'entreprise, connecteurs
- Skill : la méthode d'une tâche précise, réutilisée à l'identique à chaque fois

→ **Livrable :** Mémo comparatif « ChatGPT ou Claude pour l'AMO » + modèle de prompt CRAFT.

MODULE 3 — Analyse des consultations : MOE, entreprises, contrôleur technique, CSPS — 1 h 25

Préparer la consultation

- Relecture croisée programme / règlement de consultation / CCTP / CCAP / DPGF : incohérences et manques
- Contrôle de la cohérence des missions demandées (MOE, contrôle technique, coordination SPS)
- Préparation des questions / réponses aux candidats
- Mon assistant IA : création de l'assistant « Consultations » (rôle, instructions, documents types) et ajout des Skills « relecture du dossier », « cohérence des missions », « questions-réponses »

Analyser les offres

- Grille d'analyse à partir des critères et sous-critères du règlement de consultation
- Synthèse comparative des mémoires techniques : moyens, méthodologie, références, planning
- Analyse des offres de prix : décomposition, écarts, offres anormalement basses à investiguer, points à négocier
- Mon assistant IA : ajout des Skills « grille d'analyse », « mémoires techniques », « offres de prix »

Rédiger et contrôler

- Pré-rédaction du rapport d'analyse des offres, notes justifiées et sourcées
- Test croisé ChatGPT / Claude sur la même offre : écarts d'analyse et points à vérifier
- L'IA prépare, l'AMO note et propose : aucun classement retenu sans vérification sur les pièces
- Mon assistant IA : ajout du Skill « rapport d'analyse des offres » ; test sur une consultation réelle anonymisée

→ **Livrable :** Assistant « Consultations » avec ses Skills, créé et testé + grille-type d'analyse des offres + trame de rapport d'analyse.

MODULE 4 Piloter les intervenants : l'AMO chef d'orchestre — 1 h 10

Contrôler la maîtrise d'œuvre

- Revue des livrables MOE par phase : complétude, cohérence avec le programme et l'enveloppe
- Synthèse des observations à transmettre à la MOE
- Mon assistant IA : création de l'assistant « Pilotage » et ajout du Skill « revue des livrables MOE »

Suivre contrôleur technique et CSPS

- Synthèse des avis du contrôleur technique : avis défavorables et réserves à lever, suivi de leur traitement
- Exploitation des observations du coordonnateur SPS : points d'alerte, suites à donner
- Mon assistant IA : ajout du Skill « avis CT et observations CSPS »

Rendre compte au maître d'ouvrage

- CR de comité de pilotage : décisions, actions, échéances, responsables
- Tableau de bord délais / coûts / risques et note d'alerte au maître d'ouvrage
- Courriers types : relances, demandes de compléments, mises en demeure à faire valider
- Mon assistant IA : ajout des Skills « CR de pilotage » et « note d'alerte MOA »

Partager et faire vivre ses assistants

- Partage des assistants et des Skills au sein de l'équipe selon l'outil et l'abonnement
- Règles de mise à jour : qui modifie, qui valide, comment tracer les versions

→ **Livrable :** Assistant « Pilotage » avec ses Skills, créé et testé + tableau de suivi des intervenants + gabarit de CR de pilotage + modèle de note d'alerte MOA.

CLÔTURE Bilan, plan d'action et évaluation — 10 min

Clôture de session

- Auto-positionnement de sortie et mesure de la progression
- Plan d'action individuel : 3 actions concrètes à 30 jours
- Questionnaire de satisfaction à chaud et remise des attestations

→ **Livrable :** Plan d'action individuel à 30 jours + attestation individuelle de fin de formation.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active : exposés courts, démonstrations, exercices guidés et ateliers sur les consultations et opérations réelles de l'entreprise (anonymisées si besoin)
- Fil rouge : chaque participant construit son assistant IA module après module — un assistant « Consultations » puis un assistant « Pilotage », enrichis d'un Skill par cas d'usage
- Base de Skills AMO fournie par la formatrice, point de départ des Skills créés en séance : relecture croisée du dossier de consultation, analyse d'offres par intervenant (MOE, entreprises, contrôleur

technique, CSPS), rapport d'analyse des offres, avis du contrôleur technique, CR de comité de pilotage, note d'alerte au maître d'ouvrage

- Accès individuel d'un an à la plateforme de formation en ligne (espace apprenant laureolivie.fr) : supports, base de Skills, prompts et trames
- Supports remis selon convention (PDF, trames, prompts) ; ordinateur et connexion internet par participant

Évaluation & attestation

Évaluation en amont : questionnaire de positionnement et recueil des attentes. Auto-positionnement en début et en fin de session sur les objectifs.

Évaluation des acquis sur les livrables produits (grille et rapport d'analyse, CR de pilotage, assistant IA) — critères : références exactes et sourcées, distinction observation / hypothèse, aucune validation réglementaire ou contractuelle confiée à l'IA. Remédiation par retour aux pièces d'origine.

Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid (J+30). Feuille d'émargement signée ; attestation individuelle de fin de formation et certificat de réalisation.

Accessibilité — Référent handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque besoin d'aménagement (matériel, rythme, supports, accès aux locaux) est étudié au cas par cas avant l'entrée en formation, avec la référente handicap : Laure OLIVIÉ — contact@laureolivie.fr — 06 95 66 18 18.

Propriété intellectuelle

Ce programme, ainsi que l'ensemble des supports, prompts et outils présentés ou remis lors de la formation, sont la propriété exclusive d'OFC Création d'Entreprise. Les livrables sont remis pour un usage interne des participants. Toute reproduction, diffusion ou réutilisation, totale ou partielle, sans autorisation écrite d'OFC Création d'Entreprise est interdite.

Laure OLIVIÉ

Formatrice IA & BTP — OFC Création d'Entreprise

contact@laureolivie.fr · 06 95 66 18 18 · www.laureolivie.fr

61 rue de Lyon, 75012 Paris · SIRET 905 244 281 00010 · NDA 11788515078 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi — Actions de formation